

24 Mar 2023 -18:09

Appartient à Conseil des ministres du 24 mars 2023

Affaires étrangères : planification des missions de gestion civile des crises

Sur proposition de la ministre des Affaires étrangères Hadja Lahbib, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la planification indicative des missions de gestion civile des crises pour 2023. Le Conseil des ministres a également approuvé un projet d'arrêté royal relatif à la couverture budgétaire de la participation à ces missions.

Les missions de gestion civile sont la traduction concrète de la volonté politique belge de participer avec des moyens civils aux efforts internationaux de prévention et de résolution des crises et conflits, de stabilisation et de reconstruction post-conflit dans les zones en crise.

Lors de l'élaboration de la planification, les régions limitrophes de l'UE ont été jugées prioritaires (Balkans, Europe de l'Est, Moyen-Orient et Afrique, avec une attention particulière pour l'Afrique centrale et le Sahel). L'impact potentiel sur la sécurité du territoire belge joue également un rôle important dans cet engagement.

Le projet d'arrêté royal est soumis à la signature du Roi.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Hadja Lahbib, ministre des Affaires étrangères, des Affaires européennes et du Commerce extérieur, et des Institutions culturelles fédérales
Rue des Petits Carmes, 15 - 15e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 85 91
<https://lahbib.belgium.be>

Joan Condijs
Porte-parole (FR)
+32 475 81 91 28
joan.condijs@diplobel.fed.be

Elke Pattyn
Porte-parole (NL)
+32 479 33 51 48
elke.pattyn@diplobel.fed.be